

**génération digitale,
+ qu'une copie
conforme**

devillard.ch



GED - COPIEURS - IT

devillard

www.ccig.ch

Novembre 2021

No 11

CCIG info

Bulletin d'information
de la Chambre de commerce,
d'industrie et des services
de Genève

Votations fédérales

Les citoyens se prononceront le 28 novembre prochain notamment sur la loi Covid.

► PAGE 3

Commerce international

En lien avec la CCIG, les entreprises pourront explorer les marchés émergents.

► PAGE 4

Durabilité

Retour sur les 10 ans des Rencontres du Management durable (RMD) à la HEG-Genève.

► PAGE 6

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

LE SPÉCIALISTE EN TRANSMISSION
D'ENTREPRISES

www.remicom.com - 022 700 22 22

Nous créons votre société en Suisse
pour seulement CHF 999.-

STARTSARL.ch



BESOIN D'ARGENT
POUR VOTRE ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE ?

www.creditprofacile.ch

Durabilité

Standards de durabilité: Genève se positionne comme acteur de premier plan!

Genève renforce sa position de leader sur l'élaboration de standards dans le domaine de la durabilité. Mais entre normes, certifications et labels, il peut être difficile de s'y retrouver. Quelles sont les différences, comment bien les utiliser et quelle place pour Genève dans ce domaine ?



La norme, qui signifie en latin « la règle ou l'équerre », permet de fixer un standard dans un domaine donné et d'établir un consensus sur des critères de qualité vérifiables. Ces normes peuvent être réglementaires, auquel cas les entreprises

sont tenues par la loi de s'y conformer, ou volontaires. Dans ce dernier cas, les normes les plus utilisées sont celles de l'Organisation internationale de normalisation, généralement désignée sous le sigle « ISO ». Genève accueille d'ailleurs dans la

commune de Vernier le secrétariat central de l'ISO, plus grand organisme de production de normes au monde.

Les normes, un principe directeur guidant la pratique

Les normes ISO s'appliquent dans toutes sortes de branches et couvrent un large éventail d'activités. Les plus connues concernent notamment le management dans le domaine de la qualité des produits, de la santé et sécurité au travail, ainsi que de la sécurité de l'information. Toutefois, les normes de management environnemental et de l'énergie, ainsi que celles relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pren-

nent de plus en plus d'importance. La conformité à ces normes peut donner un véritable avantage aux entreprises, à la fois pour se distinguer de la concurrence et pour présenter leur candidature à certains appels d'offres. Cependant, si une norme peut guider la mise en œuvre de bonnes pratiques, elle n'atteste pas pour autant de l'application de la norme en question. D'ailleurs, l'ISO ne produit pas de certification ou d'évaluation de la conformité à une norme. Pour obtenir une telle reconnaissance, il faut donc passer par un organisme indépendant, accrédité et impartial. Dans chaque Etat, un service unique est responsable de l'accréditation officielle d'or-

ganismes tiers. En Suisse, c'est le Service d'accréditation suisse (SAS) qui atteste formellement de la compétence technique d'un organisme à effectuer une certification.

Certification, un processus continu de mise en conformité

La certification est la procédure par laquelle un organisme tiers accrédité délivre un certificat, attestant de la conformité à une norme. Cette démarche est encadrée par la loi et doit être contrôlée par un organisme indépendant et accrédité. La certification peut être attribuée autant à un produit (matériau, aliment) qu'à un service (construction écologique,

suite page 2



ET APRÈS ?

Pour votre entreprise...

l'occasion de faire un geste
auquel vos collaborateurs
seront sensibles

information
022 830 00 50



fsmo.ch

secours aux orphelins et aux enfants d'invalides

Rejoignez la communauté CCIG sur sa page Facebook!



VINCENT SUBILIA
Directeur général



La solidarité n'est pas un menu à la carte

Ainsi donc, le sort de la loi qui règle les compétences du Conseil fédéral en cette époque de pandémie sera une fois encore entre les mains des citoyen-ne-s, le 28 novembre prochain. Elle comporte la base légale nécessaire à l'instauration du certificat Covid mais aussi, et surtout, toute une série d'aides destinées à des publics qui en étaient jusqu'ici exclus : extension de l'aide pour les cas de rigueur, extension des allocations pour perte de gain, extension des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) et indemnisation des organisateurs de manifestations publiques.

Sans doute faut-il voir dans l'aboutissement du référendum contre cette loi une manifestation du sens très aigu des Suisses pour leur liberté. Mais ne dit-on pas que la liberté d'un individu s'arrête où commence celle des autres ? Il est difficilement compréhensible – et, à dire vrai, il paraît profondément égoïste – de vouloir limiter l'aide financière que l'Etat veut – et peut – apporter à des personnes n'ayant pas ou peu été aidées jusqu'à présent. On peut tenir au libéralisme économique, au principe de la libre entreprise et de la subsidiarité de l'Etat sans pour autant rejeter une aide qui intervient dans une circonstance proprement extra-ordinaire. De même, pour le certificat sanitaire. Bien sûr, il est regrettable de devoir y avoir recours. Mais, à l'heure où un nième variant du variant interroge la communauté scientifique, quel moyen mettre en œuvre pour limiter la dissémination du virus tout en renouant avec des activités sociales et une vie professionnelle normale ? Personne n'a, à ce stade, trouvé de solution. Celle qui consisterait à laisser faire la nature au risque d'une nouvelle saturation des services d'urgence n'est ni socialement ni économiquement acceptable.

La Chambre a, de longue date, soutenu que la vaccination était le seul moyen de sortir de cette crise qui s'éternise. Nous avons la chance que des vaccins aient été développés à une vitesse éclair, utilisons-les ! C'est dans cet esprit que la CCIG a lancé une campagne #vacc1. Evidemment, tout le monde aurait préféré faire sans cette pandémie et son cortège de d'obligations et d'interdictions. Mais le moment est plus que largement venu d'avancer tous ensemble, fut-ce en faisant le poing dans notre poche lorsque l'une ou l'autre mesure décidée par les autorités nous désagrée. Liberté, responsabilité et solidarité vont de pair.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

événementiel, tourisme) ou plus globalement à un producteur ou à une chaîne d'acteurs. La certification est donc caractérisée par un processus itératif qui s'inscrit dans la durée. En effet, un certificat est généralement délivré pour une période déterminée et sa qualité doit être confirmée de façon régulière. Cela requiert une réflexion continue d'amélioration de la part de l'entreprise qui s'engage dans un tel processus. Tout d'abord, un bilan doit être effectué, puis une analyse et un plan d'action mis en place en fonction de l'état des lieux et des objectifs visés. Une fois le certificat obtenu, il fait périodiquement l'objet d'une évaluation, afin de prendre en compte le caractère cyclique et continu de la certification.

De nombreuses options existent en matière de certification. Pour une entreprise, il est nécessaire de se demander ce qu'elle entend mettre en valeur. En effet, trois catégories peuvent être identifiées :

- Les certifications globalisantes (EcoEntreprise, B Corp, Entreprise citoyenne, Engagé RSE) ;
- Les certifications partielles (ISO 9001 – qualité et processus, ISO 14001 – environnement, ISO 26001 – développement durable) ;
- Les certifications sectorielles (par exemple en lien avec l'alimentation, la santé, l'informatique)*.

Dans le domaine de l'engagement des entreprises pour le développement durable, la certification

« EcoEntreprise » rencontre par exemple un grand succès en Suisse. Historiquement liée aux marchés publics, elle a été développée par l'association apolitique reconnue d'utilité publique Ecoparc et rassemble un large réseau de partenaires suisses publics et privés. Au niveau international, la certification « Engagé RSE » de l'Association française de normalisation (AFNOR) inscrit ses activités sous le contrôle du Ministère français de l'industrie. Au contraire, la certification « B Corp » est produite par l'organisation indépendante à but non lucratif B Lab, dont le siège se trouve aux Etats-Unis. En fonction de leurs besoins, de leur zone d'activité et de leur stratégie, les entreprises pourront donc s'orienter vers des certifications différentes. Afin d'identifier celle qui est la plus adaptée, des outils gratuits existent pour évaluer leurs besoins et réaliser un premier diagnostic sur leur situation en matière de développement durable, tels que Benchmark for the Future.

Le label, un symbole de reconnaissance parfois controversé

Le label est une marque visuelle attestant qu'une entreprise respecte un certain nombre de critères. Représenté sous la forme d'un logo, il vise à garantir un niveau de qualité supérieure au cahier des charges légal et à s'assurer de sa reconnaissance auprès du public. Du côté des

acheteurs, le label leur permet d'identifier immédiatement si leur achat tient compte d'un certain nombre de critères. Cependant, il n'existe aucune réglementation légale applicable aux labels. L'encadrement des labels est donc différent de celui des certifications, dans la mesure où un contrôle par un organisme tiers n'est pas nécessairement requis. Par conséquent, toute société ou organisation peut en principe créer son propre label de qualité. Si le label provient d'un organisme certificateur, il sera dans ce cas contrôlé par un partie tierce indépendante et peut être alors assimilé à une certification. Si ce n'est pas le cas, il est important pour l'acheteur de bien connaître le cahier des charges et les modalités d'évaluation permettant l'obtention dudit label.

Durabilité et finance : la Suisse se profile comme un acteur majeur

Récemment, la Suisse a soumis la candidature de la Ville de Genève pour accueillir l'un des sièges du Conseil des normes internationales d'information (International Sustainability Standards Board, ISSB). Ce nouvel organisme aura pour tâche de définir des normes mondiales durables dans le domaine de la finance et de l'économie à l'intention des entreprises.

La décision est attendue pour la fin de l'année. Elle pourrait bien renforcer l'attractivité de Genève comme centre mondial d'établissement de standards durables, particulièrement dans les domaines clé que représentent l'économie et la finance. En effet, la Ville est déjà à la pointe sur les questions de finance durable, notamment avec Building Bridges. Cet événement, soutenu par la CCIG, réunit près d'un millier d'acteurs de la finance durable. Il aura lieu cette année du 29 novembre au 2 décembre et permettra de développer en collaboration des solutions pour un système financier durable. ■

Un outil gratuit pour les Membres

Les entreprises membres de la CCIG ont accès gratuitement (mais sur réception d'un code) au portail **Outils d'analyse de marché** développé par le Centre du Commerce International (International Trade Centre – ITC). Ce portail est le point d'accès à l'une des bases de données les plus étendues au monde, sur les statistiques, les données tarifaires, les données sur les investissements étrangers directs et les normes volontaires.

Un des cinq outils en ligne, Standards Map, a pour objectif de stimuler les opportunités de production et d'exportations durables en provenance des pays en développement par une meilleure transparence dans les normes volontaires (ou privées).

Pour en savoir plus : www.intracen.org/itc/analyse-marche/normes-privées/

* Par exemple, ISO 22000 pour la sécurité des denrées alimentaires, ISO 45001 pour la santé et sécurité au travail et ISO/IEC 270001 pour la sécurité des systèmes d'information.

► suite page 3

SPGI COMMERCIAL
PROPERTY
ADVISORS

QUARTET

Genève | Rue de Lyon 114-120

Bureaux et ateliers de 60 m² à 6'000 m²
Arcades au rez-de-chaussée de 110 m² à 600 m²
Campus mixte avec spacieuses cours arborées
Hôtel, fitness, café et restaurant
Desserte logistique de plain-pied
Monte-charges de 4T
Dès CHF 200.-/m²/an, disponibilité immédiate
www.quartet.ch

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch
Alexandre Schwab 022 707 46 67 | als@spgi.ch

À louer

UNIQUE
Locaux industriels neufs
au centre-ville dès
200.-/m²/an



© Adrien Barakat

Durabilité et négoce : une initiative pionnière d'origine suisse !



La finance est un levier important dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et, plus généralement, pour répondre aux enjeux posés par le développement durable. Ce n'est donc pas étonnant que ce soit à Genève, lieu où se côtoient par excellence les institutions financières et internationales, qu'une initiative en faveur de la durabilité dans le secteur du négoce est née. Le label **Climate Neutral Commodity (CNC)** soutient l'industrie mondiale des matières premières vers ses objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050. Indépendant, vérifié et audité, ce label permet de répondre à la demande de matières premières décarbonées de manière transparente et crédible.

En effet, des outils innovants permettent d'obtenir des résultats tangibles sur l'ensemble de la chaîne, de la production à la livraison, avec le contrôle sur un maximum de données. Fondée par des professionnels du négoce engagés, cette initiative renforce la position de Genève comme acteur de premier plan dans le domaine des investissements durables. Dans le secteur des matières premières, une réduction des émissions est particulièrement significative du point de vue environnemental. Ce qui

explique d'ailleurs un intérêt tant de la part des acheteurs que des milieux industriels, comme l'explique le co-fondateur de l'initiative CNC **Christophe Riedi**: « Nombre d'entreprises investissent dans de nouvelles filières propres, et les plus résilientes seront les plus pérennes ». Sur « Parlons économie », l'émission de la CCIG sur Radio Lac, Christophe Riedi annonce: « Notre ambition est à la fois de pousser à l'achat des matières premières décarbonées et de répondre à la demande des entreprises et institutions financières ». C'est une bonne nouvelle pour le secteur des matières premières comme pour Genève, et la CCIG salue cette initiative pionnière. « Ces entrepreneurs ont adopté un schéma qui répondra aux enjeux environnementaux avec une vision pragmatique » confirme le directeur général de la CCIG **Vincent Subilia**.

Votation du 28 novembre 2021

Le peuple se prononcera une nouvelle fois sur la loi COVID-19

Malgré une large acceptation par le peuple de la loi COVID-19 le 13 juin dernier, un nouveau référendum portant sur des modifications plus récentes du dispositif légal a abouti. Ainsi, les citoyens suisses se rendront aux urnes le 28 novembre pour trancher une nouvelle fois sur cette loi.



Depuis son entrée en vigueur, la loi COVID-19 règle les compétences du Conseil fédéral et cadre, en cette période de pandémie, les questions ayant trait notamment aux droits politiques, aux capacités sanitaires et hospitalières, aux indemnités pour les entreprises (cas de rigueur) ainsi qu'à certains aspects liés à l'assurance perte de gains et à l'assurance-chômage. Cette loi a régulièrement été adaptée par l'Assemblée fédérale depuis sa version initiale en septembre 2020.

Des modifications contestées par référendum

Plus concrètement, le peuple se prononcera sur la modification de la loi intervenue en mars 2021. En cas de refus, ces dernières modifications s'appliqueront jusqu'au 19 mars 2022, date à laquelle leurs effets s'éteindront. Ces modifications portent d'abord sur l'extension des aides financières aux personnes n'ayant pas ou peu été aidées. Le Parlement a décidé notamment des mesures suivantes :

- l'extension de l'aide pour les cas de rigueur à d'autres entreprises

ayant dû fermer temporairement ou ayant subi un important recul de leur chiffre d'affaires en raison de la pandémie

- l'extension des allocations pour perte de gain allouées aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante; celles-ci auront droit à une allocation pour perte de gain si leur chiffre d'affaires a reculé de 30 % (contre 40 % auparavant)
- l'extension des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) de 18 à 24 mois
- l'indemnisation des organisateurs de manifestations publiques d'importance supra-cantonale si ces dernières sont annulées pour des raisons épidémiologiques (« parapluie de protection »).

L'Assemblée fédérale a en outre édicté la base légale nécessaire à l'instauration du certificat COVID. Ce dernier est accessible aux personnes vaccinées, guéries ou testées négatives et peut être requis pour les voyages à l'étranger ou pour accéder à un certain nombre de manifestations.

Des modifications nécessaires et soutenues par la CCIG

Les modifications soumises au peuple étendent l'aide économique à de nombreuses entreprises ainsi qu'à nombre d'indépendants. Certains secteurs continuent de subir la crise et nécessitent encore un soutien financier. Par ailleurs, la modification portant sur le certificat COVID facilite les voyages à l'étranger et permet la tenue de manifestations durant lesquelles certaines restrictions peuvent être supprimées, comme le port du masque ou encore la distance sanitaire.

Aujourd'hui, l'obligation de présenter le certificat COVID dans certains lieux est limitée au 24 janvier 2022. Si la situation épidémiologique s'améliore, l'obligation pourrait être levée plus rapidement. Toutefois, en cas de refus de la loi le 28 novembre, plus aucun certificat ne pourra être délivré au-delà

du 19 mars 2022, bien que ceux établis avant cette date resteront valables jusqu'à leur terme. Cependant, leur utilisation ne sera plus possible en Suisse et leur validité sera caduque à l'étranger, à leur échéance. Sur le plan politique, la CCIG a en particulier œuvré, durant cette crise, pour que les indemnités répondent autant que possible aux préjudices causés par les restrictions sanitaires et pour que les entreprises de même que les indépendants puissent être

le plus justement indemnisés. Par ailleurs, bien que le seul moyen de mettre fin à cette pandémie reste d'atteindre un taux élevé de vaccination, l'utilisation du certificat COVID permet, dans l'intervalle, un retour provisoire à la normale. Ceci est en particulier valable durant des manifestations d'envergure et dans un canton comme Genève dont le tourisme est axé sur les congrès. C'est pourquoi la CCIG recommande sans réserve de voter OUI à la loi COVID-19 le 28 novembre. ■

Recommandations de vote de la CCIG

+ Objet fédéral

Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

OUI

Objet cantonal

Loi 12871 modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM)

OUI

Profitez d'un appui à la digitalisation !

Evaluation-diagnostic offerte aux entrepreneurs vaudois et genevois

www.ccig.ch/cellule-reprise.ch



Commerce international

Marchés émergents : terres d'avenir pour les exportateurs ?

Aujourd'hui, les pays émergents représentent 60% de l'économie mondiale. Selon les prévisions, ils devraient peser près de 70% à l'horizon 2030 et le produit intérieur brut de la Chine pourrait dépasser celui des Etats-Unis vers 2025, faisant de l'Empire du Milieu la première économie mondiale. A titre indicatif, les entreprises suisses ont déjà exporté en 2020 deux fois plus vers la Chine et l'Inde que vers les Etats-Unis. Il est probable que

l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie, le 1^{er} novembre 2021, renforce encore cette tendance.

Les opportunités commerciales à destination des marchés émergents sont donc extrêmement prometteuses. Et les défis à la hauteur : culturellement très variés, sujets à des barrières d'accès spécifiques et exposant à des risques différents de ceux qui sont habituellement rencontrés sur les marchés européens

ou nord-américains, les pays émergents présentent des particularités qui exigent des exportateurs une préparation attentive.

En collaboration avec la CCIG, le département IBM (International Business Management) de la Haute école de gestion de Genève (HEG-GE) invite les entreprises genevoises à explorer les marchés émergents d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique et à poser les bases de leur projet d'exportation. ■

L'équipe Marchés émergents de la HEG-GE se tient à la disposition des entreprises pour :

- délivrer dès l'automne/hiver 2021/22 un « diagnostic-export » en entreprise puis une courte étude préliminaire de marché, orientée en fonction des objectifs de l'entreprise ;
- proposer un module de formation de 3x3 heures (en anglais) introduisant aux étapes-clés d'un projet d'exportation réussi vers les marchés émergents – disponible en format pré-enregistré ou en direct dès janvier 2022.

Ces services sont gratuits pour les Membres de la CCIG

Pour une première prise de contact et une réponse rapide, contacter le professeur Philippe Régner ou Fabien Cadez, département IBM, HEG-GE : Philippe.Regner@hesge.ch, Fabien.Cadez@hesge.ch, tél. 076 375 02 28

RAPPEL Pour tout savoir sur le Commerce international

Deux newsletters du Commerce international ont paru les 13 septembre et 18 octobre derniers. Cette lettre d'information paraît désormais une fois par mois avec pour but de compiler diverses informations, événements et services intéressants spécifiquement les entreprises qui déploient des activités à l'étranger.

Pour s'y inscrire : www.ccig.ch, tout en bas de la page d'accueil, cliquer sur « Inscrivez-vous aux newsletters de la CCIG ».

ET SI NOUS PARLIONS DE VOS SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES ?

C'est important, parce que de nouvelles solutions existent pour mieux maîtriser les énergies. Que cela soit pour nos communautés, nos entreprises ou nos villes.

VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT



groupe e



groupe-e.ch

CCIG

Aider les PME à se prémunir contre les cyberattaques

Un accord de collaboration vient d'être signé entre la CCIG et le CyberPeace Institute, dont la mission est de garantir les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité dans le cyberspace. Fondé en 2019, le CyberPeace Institute est une organisation non gouvernementale (ONG) indépendante et neutre, basée à Genève. L'Institut travaille en étroite collaboration avec les partenaires concernés pour réduire les dommages causés par les cyberattaques sur la vie des gens dans le monde entier et leur fournir une assistance. En analysant les cyberattaques, il met en évidence leur impact sociétal, la manière dont les lois et les normes internationales sont violées ce qui contribue à faire progresser les comportements responsables pour faire respecter la paix dans le cyberspace. Cette convention bilatérale atteste la convergence d'intention entre la Chambre de commerce et le lauréat du Prix spécial du Jury 2021.

Pour en savoir plus sur le CyberPeace Institute : <https://cyberpeaceinstitute.org>

GENÈVE INTERNATIONALE

Made51, des cadeaux de Noël qui ont de l'impact !

La CCIG renouvelle son soutien à l'initiative Made51, créée par le Haut Commissariat des Nations Unies (HCR). Cette année, les objets uniques réalisés par des réfugiés artisans seront proposés, les 14 et 15 décembre, à la CCIG.



La collection de Noël célèbre les talents et le potentiel de réfugiés du monde entier. Chaque ornement a sa propre signification et est proposé dans un paquet cadeau contenant l'historique de son design et de l'artisan.

Le HCR a aujourd'hui sous mandat près de 20 millions de réfugiés. Si ces derniers ont besoin d'aide, ce sont surtout les moyens de refaire leur vie, de retrouver leur indépendance et leur identité qu'ils recherchent. C'est dans cette optique que le HCR a créé Made51, une initiative qui met en lien des réfugiés artisans et des entreprises sociales locales.

Cette alliance permet la création, la fabrication et la commercialisation d'objets uniques de décoration ou de mode, en provenance du monde entier. Tapis afghans, paniers burundais, bijoux somalis ou broderies syriennes sont ainsi produits et revendus dans le respect des standards du commerce équitable.

Sur le point de vente Made51 installé au sein de la CCIG, de magnifiques objets, à tous les prix, seront proposés aux particuliers et aux entreprises. Ils seront vendus avec un emballage cadeau et une carte personnalisée.

Le catalogue entreprise peut être obtenu en adressant un mail à Made51 à l'adresse info@made51.org ou sur le site www.made51.org

L'association Made51 tiendra également un stand au marché de Noël au Jardin Anglais.

Aménagement du territoire

Le calendrier de réalisation des Grands Esserts remis en cause

À Veyrier, 1200 nouveaux logements, un centre commercial de proximité, des services communaux et une école vont être construits sur 12 hectares dans le cadre du projet des Grands Esserts qui longera la route de Veyrier, à cheval sur la route de Vessy. En raison d'un référendum municipal lancé par un collectif d'habitants, les Veyrites auront l'occasion de s'exprimer le 28 novembre 2021 non pas sur la réalisation de ce projet mais sur son calendrier.

Source : Commune de Veyrier



Plan d'ensemble des Grands Esserts. Le PLQ des Cirses concerne la partie à droite du plan, au nord de la route de Veyrier et à l'est de la route de Vessy.

Si le canton est habitué aux votations mettant en jeu l'avenir de projets d'aménagement – on se souvient par exemple de celle sur la Goutte de Saint-Mathieu approuvée à 64 % en juin 2021 – il s'agit cette fois pour la commune de Veyrier de décider du rythme de réalisation d'une partie des Grands Esserts, plus précisément du plan localisé de quartier (PLQ) des Cirses (voir plan).

En effet, des quatre PLQ qui composent les Grands Esserts, à savoir « Maison de Vessy », « Ferme », « Beaux-Champs » et « Cirses », les

deux premiers sont en force et « Beaux-Champs » fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral. Celui des « Cirses » fait quant à lui l'objet d'une procédure de consultation à laquelle le Conseil municipal de Veyrier a donné un préavis favorable : c'est précisément cette décision qui est attaquée en référendum.

Les référendaires se sont appuyés sur les associations de quartier afin de récolter 1600 signatures. Ils semblent toutefois isolés politiquement, seuls les vert'libéraux les soutenant ouvertement. Il faut dire que

l'enjeu est faible : il s'agit pour les référendaires de retarder la réalisation du PLQ « Cirses » avec pour objectif une intégration plus progressive des nouveaux habitants. Or, l'ensemble du projet a déjà pris un retard considérable, les travaux ne devraient en effet débuter qu'en 2022, soit cinq ans après la date initialement prévue ! Par ailleurs, même si le référendum devait être soutenu par le peuple, il en résulterait un préavis négatif de la part de la commune mais cela ne signifierait pas pour autant la fin du projet. Au même titre que pour la Cité de la musique, le Conseil d'Etat pourra

tout de même aller de l'avant avec l'aval du Grand Conseil.

Les Veyrites risquent donc de sentir dupés s'ils pensent se prononcer sur la réalisation de ce quartier qui sera de toute manière construit. Si la mobilité des 4000 nouveaux habitants qui s'installeront aux Grands Esserts cristallise les tensions, on constate que le projet prévoit une seule place de stationnement souterraine par foyer et aucune en surface : la voiture occupe donc déjà une place réduite dans le projet par rapport à la zone villa qui jouxte le nouveau quartier

et où la norme est plutôt de deux voitures par habitation. Un renforcement des lignes de transports publics devrait également permettre de maîtriser l'utilisation des transports individuels motorisés pour les trajets pendulaires.

De manière plus large, les tensions autour de l'émergence de ce projet des Grands Esserts illustrent une nouvelle fois la difficulté de concilier la volonté du canton de construire du logement avec celle des habitants qui souhaitent préserver des espaces et limiter la densification. ■

Industrie-Genève

Une industrie aux effets lumineux

Le magazine « Le Monde de Demain » diffuse en novembre sur Léman Bleu sa 27^e émission, qui traitera du thème de l'énergie solaire. Cette émission comprend l'interview en plateau de Christian Brunier, directeur général de SIG.

Dans le reportage, on entend également Yohann Cormier, chef de projets à la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), ainsi que Patrick Schmutz, d'Énergie Durable-Serbeco. ■

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 26^e émission du « Monde de demain », qui porte sur l'agroalimentaire, cliquez sur : www.tinyurl.com/Lemondededemain26



START YOUR INTERNATIONAL CAREER



NEW Double degree with University of Plymouth (UK)

BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science



IUN.CH
in o @ f

Développement durable

Les RMD soufflent déjà leurs dix bougies !

Un événement célébré à la HEG-Genève, sur le site de Battelle, a permis de marquer les dix ans des Rencontres du Management durable (RMD) devant 250 participants. L'occasion aussi d'aborder des sujets diversifiés lors de brèves tables rondes.

Photo: © Meprographie



De gauche à droite, François Sibille, chargé de cours à la HES-GE; Rémy Zinder, directeur du Service cantonal du développement durable; Guillaumette Lecante, présidente de SGAME; Vincent Subilia, directeur général de la CCIG; Nathalie Hardyn, directrice du département politique de la CCIG; Olivier Dunant, associé à Eversheds Sutherland; Nicolas Grand, directeur projets et développement d'Atar Roto Presse; Maryse Gabbay, responsable genevoise Diversity & Inclusion à Credit Suisse; Andrea Baranzini, directeur de la HEG-Genève; Carole Hubscher, présidente de Caran d'Ache; Laura Affolter, responsable Qualité à Neo Advertising; Etienne Nagy, directeur général de Naef Immobilier; Christophe Barman, co-fondateur de Loyco.

« Créer ces Rencontres en 2011 était une bonne intuition » s'est félicité le directeur de la HEG-Genève **Andrea Baranzini**, qui a participé aux débuts de ce concept aux côtés de **Nathalie Hardyn**, directrice du département politique de la CCIG, et évidemment de **Rémy Zinder**, initiateur de l'idée en tant que directeur du Service cantonal du développement durable. En tout, 37 événements se sont tenus depuis lors, autour d'une formule efficace de partage d'expériences d'entrepreneurs.

L'urgence climatique nécessite des mesures

La première des tables rondes abordait le climat comme enjeu stratégique pour les entreprises. Responsable Qualité à Neo Advertising, **Laura Affolter** a démontré que l'engagement dans une stratégie durable avait permis à cette agence de communication extérieure de décrocher un mandat dans un appel d'offres. « Il faut trouver des actions pour réduire les émissions polluantes de manière permanente, et pas uniquement se tourner vers des compensations écologiques », souligne-t-elle. Une manière de contribuer à faire de Genève une Smart City exemplaire.

SIG est sans doute l'une des entreprises les plus engagées dans la transition durable. Avec son Programme éco21, elle incite particuliers et entreprises à réduire leurs émissions polluantes, à consommer de façon responsable et à suivre une série d'actions concrètes. « Un encouragement ne suffit pas toujours, un accompagnement est souvent nécessaire » fait comprendre la

directrice d'éco21, **Pascale Le Strat**. Au niveau du bâti genevois, les efforts menés ces dernières années ont surtout permis de ne pas aggraver la situation, mais pas encore d'arriver à des réductions significatives. « Vu l'urgence climatique, il faut penser à renouveler le parc immobilier vieillissant au lieu de prendre de petites mesures d'efficacité énergétique ».

Longtemps associée à une industrie polluante, l'imprimerie a parfois bien réussi son virage environnemental, comme Atar Roto Presse à Satigny. « C'est en découvrant l'impact écologique désastreux de certaines machines, dont les ordinateurs, que nous avons décidé d'agir vigoureusement sur la consommation d'énergie » indique **Nicolas Grand**, son directeur projets et développement. Une démarche d'autant plus louable que ce secteur a subi de plein fouet la crise pandémique et le bouleversement du métier de l'imprimerie. Une question du public a permis d'aborder le problème de l'inflation actuelle des prix des matières premières, qui pousserait plutôt à favoriser à terme les pratiques environnementales. Des répercussions sur les clients semblent par ailleurs inévitables, estiment les panélistes.

La diversité fait la force

Lors de la deuxième table ronde, la diversité en entreprise est abordée par quatre panélistes. La maison Caran d'Ache est depuis longtemps « à la pointe » en la matière. Spécialisée dans le matériel d'écriture, elle a été l'une des premières en Suisse à engager des personnes en situation de handicap, issues en l'occurrence des EPI*, indique sa présidente **Carole Hubscher**.

Couronnée récemment par le premier Prix de l'Egalité, l'entreprise de services en ressources humaines Loyco avait une certaine légitimité à venir témoigner. Son co-fondateur **Christophe Barman** fait partie des 110 « Loycomates », des collaborateurs qui travaillent selon un horaire « à la confiance » et sans hiérarchie. Un coaching initial s'impose, explique-t-il, pour tirer au mieux profit de cette liberté inhabituelle et forcément déstabilisante dans la prise de responsabilité. Un minimum de ressources est aussi nécessaire pour qu'une petite entreprise puisse « se permettre » ce type de fonctionnement. Christophe Barman a poussé plus loin la réflexion: il a relevé la difficulté dans les sociétés à alléger un cahier des charges établi pour une classe salariale élevée, car bien souvent les statuts d'entreprise mettent en corrélation ces tâches avec la rémunération correspondante.

Dans les études d'avocats aussi, on se soucie de diversité. C'est le cas

du moins à Eversheds Sutherland, composée d'un réseau de 3500 spécialistes qui véhiculent au quotidien des valeurs de durabilité. L'un de ses associés (par ailleurs trésorier de la CCIG), **Olivier Dunant**, est fier de l'égalité salariale mise en place à plusieurs échelons dans son institution, devançant même les actuelles démarches des autorités fédérales.

« Credit Suisse a développé une stratégie d'inclusion à tous les échelons et pour chaque profil. Un accompagnement est le plus souvent proposé à ceux qui veulent participer à l'un des nombreux programmes de l'entreprise » affirme **Maryse Gabbay**, la responsable genevoise Diversity & Inclusion. Un pari pas évident à tenir pour une banque commerciale de 48000 collaborateurs issus de tous horizons. Mais le jeu en vaut la chandelle, à en croire Maryse Gabbay, car la productivité s'en trouve améliorée. Répondant à une question du public sur la prise en compte des plus de 50 ans, elle a cité la récente mise en place d'un programme d'échanges de compétences à l'interne de la banque entre jeunes et seniors.

Certifier une démarche responsable

La dernière table ronde évoquait les labellisations RSE, processus devenu monnaie courante auprès des entreprises, même si certaines hésitent à se lancer. Trois sociétés labellisées sont venues défendre le bienfondé de la démarche. Liaudet-Pial, une entreprise lémanique de canalisations, a porté ses efforts sur son cœur d'activités, en l'occurrence les

réseaux d'eau. « Nous sommes moins bons élèves concernant notre flotte de véhicules lourds » admet son administrateur délégué **Claude Lelièvre**. Liaudet-Pial avait d'abord envisagé d'obtenir une « simple » certification ISO parmi d'autres avant de bifurquer vers la certification EcoEntreprise, l'une des plus poussées en la matière, pour mener la démarche dans son ensemble. Avec neuf apprentis, elle joue à fond la carte de la formation professionnelle. La société lyonnaise SGAME, spécialisée dans les cartes de transport personnalisées, a été estampillée « Engagé RSE ». C'est l'une des rares entités à avoir intégré l'ensemble des normes ISO 9001, 14001 et 26000. « Un effort conséquent, mais qui reflète les valeurs historiques de qualité poursuivies depuis des décennies par notre société familiale », relève sa présidente **Guillaumette Lecante**. Chez SGAME, les horaires libres introduits depuis longtemps ont permis d'accroître la productivité.

Naef Immobilier est sur le point d'être labellisée B Corp. Pour son directeur général **Etienne Nagy**, « la démarche se veut avant tout structurante dans la gestion interne » de cette régie genevoise de 385 collaborateurs. Chacun d'entre eux est appelé à s'impliquer pour un même but, ce qui n'est pas toujours évident à réaliser. Mais l'investissement consenti pour le coût de l'audit est rapidement rentabilisé. « Actuellement, nous nous impliquons aussi dans la gouvernance sociale des écoquartiers genevois », conclut Etienne Nagy. ■

La finance sera durable ... ou ne sera pas



« La durabilité, un déterminant essentiel au 21^e siècle » constituait le thème évoqué en préambule par **Sandrine Salerno**, directrice de **Sustainable Finance Geneva (SFG)**. Lors de sa création en 2008, cette association s'était donné deux objectifs: faire connaître la composante socio-environnementale de la finance et favoriser la rencontre entre la finance et les organisations internationales. Les enjeux de biodiversité et d'inégalité sociale ont surtout connu une accélération ces dernières années. « Même après les Accords de Paris en 2015, le rapport inquiétant du GIEC sur la hausse des températures n'avait toujours pas été perçu à sa juste valeur » relève Sandrine Salerno. La finance responsable met en jeu trois aspects: ceux du rendement, de la gestion des risques et de l'impact global. En cela, l'événement **Building Bridges** imaginé par SFG depuis 2017 – et soutenu par la CCIG – cherche à réunir des acteurs complémentaires qui œuvraient jusqu'alors côte à côte. Genève a, en tous cas, les qualités pour se positionner comme un pôle mondial des standards de la finance durable.

Un DAS pour ancrer la RSE dans l'entreprise

Co-fondatrice des Rencontres du Management durable, la CCIG soutient également financièrement le **diplôme de formation continue en Management durable** de la Haute école de gestion de Genève.

Destinée aux cadres, professionnels et managers appelés à mettre en œuvre une stratégie de bonne gouvernance intégrant les principes du développement durable, cette formation vise à donner au participant les savoirs, les méthodes et les outils lui permettant de fonder une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Les Membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 15% sur toute inscription au programme complet ou à un module isolé. ■ POUR EN SAVOIR PLUS: <https://tinyurl.com/DasMaDu>

* Etablissements publics pour l'intégration

PANDÉMIE

Impact du Covid-19 sur les PME

La HES-SO lance une enquête sur l'impact du Covid sur les PME. Elle a pour objectif d'analyser les conséquences des mesures prises par les autorités sur leurs activités et leur performance. Pour ce faire, elle souhaite s'adresser aux entreprises de Suisse romande par l'intermédiaire des chambres de commerce.

C'est ainsi que la CCIG remercie les Membres qui voudront bien répondre à cette enquête en cliquant sur : <https://tinyurl.com/enquete-impact>.

En cas de question sont à disposition :

Christina Nicolas, collaboratrice scientifique christina.nicolas@hesge.ch
Nathalie Brender, professeure nathalie.brender@hesge.ch

Durabilité des villes

Les bâtiments multifonctionnels : un modèle pour l'avenir ?

De son côté, la Haute Ecole du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture de Genève (HEPIA), en partenariat avec la Haute Ecole de Gestion de Genève (HEG), la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), lance un projet de recherche pour lequel l'expertise des entreprises est sollicitée.

Financé par la plateforme de développement urbain de la HES-Genève, en partenariat avec l'office

de l'urbanisme, ce projet vise à investiguer les potentialités du bâtiment multifonctionnel à Genève comme l'une des réponses possibles aux défis du développement durable de la ville. À titre d'exemple, un bâtiment multifonctionnel regroupe en un seul volume, différents programmes ou fonctions, tels que des logements, des commerces, une crèche ou une école, une salle de fitness. Cette mixité permet de mutualiser des ressources et des services pouvant minimiser les coûts et réduire l'empreinte écologique. ■

Les Membres intéressés à participer au projet de recherche sont priés de se rendre sur le site <https://fr.surveymonkey.com/r/ColCCIG>. Leurs réponses resteront anonymes et ne seront utilisées qu'à des fins statistiques.

BON GENÈVE



Un « bon » cadeau de Noël !

Le saviez-vous ? Le « Bon Genève » constitue une sorte de porte-monnaie local, utilisable dans plus de 200 boutiques, restaurants et instituts de soins locaux de Genève.

Autant dire qu'en cette longue sortie de pandémie, c'est un moyen intelligent de soutenir l'économie locale. Car avec un seul de ces bons, son détenteur a accès aux produits ou prestations de commerces en tous genres. L'acheteur, lui, peut choisir la valeur des bons et même les personnaliser à sa guise. À noter que de nouvelles enseignes sont ajoutées chaque semaine à la liste. On le voit, le « Bon Genève » représente donc pour les entrepreneurs une idée de cadeau de fin d'année utile à remettre à son personnel, sa clientèle ou ses partenaires, tout en soutenant l'économie régionale.

www.lebongeneve.ch

BONS DU TERROIR

Des cadeaux d'entreprise « localement vôtre »

L'Etat de Genève lance une opération destinée aux entreprises. Celles-ci ont en effet l'occasion de commander, jusqu'au 30 novembre prochain, des « Bons du terroir » avec une réduction de 20 %. De quoi offrir des cadeaux de fin d'année avec une provenance locale !

Pour en savoir plus : www.geneveavenue.ch/fr/bons-geneve-terroir

Marche de l'espoir

La CCIG en marche

La 30^e édition de la Marche de l'espoir a débuté et se poursuivra jusqu'au 20 novembre 2021. Cette année, Terre des Hommes Suisse

se tourne vers les entreprises. La CCIG est partenaire de cette action. C'est ainsi que, chaque jeudi midi, des collaborateurs participent à

une sortie collective sous la houlette de Marguerite Bouillet, responsable de projets au Département politique. En voici la preuve ! ■



GONET
BANQUIERS 1845

L'AGENCE PRIVATE BANKING DE PROXIMITÉ
OUVERTE DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2021

**COLOGNY
RIVE
GAUCHE**

Cologny
Gonet & Cie SA
Place du Manoir 16
1223 Cologny
T +41 22 319 76 76

GENÈVE
COLOGNY
LAUSANNE
ZURICH

gonet.ch f @ in



Agenda

Commerce international
Judi 18 novembre 2021 de 10h à 11h30 - en ligne
Market Focus: Philippines
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch





Réseautage
Mardi 23 novembre 2021 de 17h30 à 19h30 - CCIG
17h30 de la Chambre
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



Formation
Judi 25 novembre 2021 de 8h à 10h - CCIG
Le réseautage productif: comment rencontrer l'autre
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



Table ronde
Mardi 30 novembre 2021 de 17h30 à 19h30 - CCIG
Comment faire de son lieu de travail un havre de sécurité?
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Covid oblige, la participation aux événements en présentiel n'est possible qu'avec un Certificat Covid. Les inscrits sont priés d'être masqués pour se présenter à l'accueil et de se désinfecter les mains en entrant à la CCIG. Le masque pourra être retiré une fois dans la salle.

Formation Export
Vendredi 3 décembre 2021 de 9h à 16h30 - CCIG
Accords de libre-échange et origine préférentielle
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



Mardi 7 décembre 2021 de 17h30 à 21h30
 Four Seasons Hôtel des Bergues Genève

Save the date

19^e Evénement économique: Genève est-elle prête pour la prochaine crise?

L'événement est réservé aux Membres de la CCIG et à ses invités.
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Réseautage pour lève-tôt
Judi 9 décembre 2021 de 7h30 à 9h30 - CCIG
7h30 de la Chambre
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



IMPRESSUM

CCIGinfo
 Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG.
 Paraît 12 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
 Alexandra Rys

Rédaction:
 Mohamed Atiek, Marguerite Bouillet, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Béatrice Ojeda, Alexandra Rys, Erik Simonin

Publicité:
 HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations: publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Maison de l'économie
 Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
 Tél. + 41 (0)22 819 91 11
 Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



MIXTE
 Papier issu de sources responsables
 FSC® C154575

PARTENAIRES

PLATINE
 SKYNIIGHT

OR
 BCGE CGN Groupe Mutuel GONET BANQUIERS 1845

ARGENT
 m3 GROUPE GED - COEURS - IT devillard swisscom SWISS RISK CARE école-club SOFTFINANCE BeVisible MEDIAONE CONTACT MIGROS

BRONZE
 Allianz PROTECTAS P&G integral Groupe BDO EXECUTIVE TRAVEL PORTS FRANCS INSTITUT FLORIMONT TPJ PUB LICITE SA JTI BALESTRAFIC IYG SIG eu Business School




"BEAUTY LIES IN THE DETAILS OF THE GRANDEST STRUCTURES, AND THE FINEST." ORAÏTO, CREATOR OF SHAPES, WEARS THE VACHERON CONSTANTIN PATRIMONY.

VACHERON CONSTANTIN | ONE OF NOT MANY.
 GENÈVE